



Eté 2022 : Plus de 1,3 million d'euros pour les animaux abandonnés

Paris, le 01/08/2022



Des milliers de chiens et chats sont abandonnés chaque année, et la plupart en été... pour cause de départ en vacances. Livrés à eux-mêmes, amenés en fourrière, ces animaux risquent l'euthanasie sous 8 jours si leur maître ne les réclame pas. Leur seule chance de survie est qu'ils soient recueillis par des refuges qui leur donnent la possibilité d'être adoptés. C'est pourquoi, la Fondation 30 Millions d'Amis soutient activement plus de 200 refuges indépendants qui recueillent, nourrissent et soignent les animaux abandonnés, en attendant de leur trouver une famille aimante, pour la vie.

« Nous le rappelons sans cesse : un animal est un être vivant et sensible, que l'on adopte de manière responsable, insiste Reha Hutin, Présidente de la Fondation 30 Millions d'Amis. Malheureusement, malgré les campagnes de sensibilisation des ONG de protection animale, les acquisitions « coup de cœur » d'animaux se soldent, chaque été, par des abandons toujours trop nombreux. Aussi, les refuges ont, plus que jamais, besoin de notre aide pour s'occuper de ces laissés-pour-compte, avant de pouvoir leur trouver un foyer d'adoption. La Fondation 30 Millions d'Amis – 1er partenaire des refuges – est à leurs côtés ! »

Cet été, la Fondation 30 Millions d'Amis a débloqué une aide de 1 355 881 € à 214 refuges pour chiens et chats ainsi qu'à 13 refuges pour équidés, répartis sur toute la France.

RÉPARTITION DE L'AIDE

Montant de l'aide - été 2022

	SOINS VÉTÉRINAIRES : Opérations, vaccinations, stérilisations...	900 600 €
	NOURRITURE : Livraison d'aliments pour chiens et chats	302 200 €
	TRAVAUX : Création / réfection de bâtiments (infirmières, box...), mise aux normes	28 745 €
	NICHES : 1002 niches livrées par la Fondation 30 Millions d'Amis	79 836 €
	ÉQUIDÉS : 13 refuges recueillant des équidés reçoivent une aide	44 500 €

UNE MÉTHODE TRANSPARENTE D'USAGE DES FONDS

La Fondation 30 Millions d'Amis **n'attribue jamais de prêt ni d'aide en numéraire** aux refuges. Elle règle des frais précis – sur justificatifs – directement aux fournisseurs et praticiens, ce qui lui permet de contrôler parfaitement les dépenses. Les refuges aidés par la Fondation font l'objet d'une enquête très approfondie et répondent à des **critères rigoureux de gestion et d'organisation.**

REPÈRES

- 79 animaux recueillis en refuges pour 50 places disponibles en moyenne
- Entre 50 000 et 80 000 animaux en attente d'une adoption dans les refuges

Contact médias : [Christel Petit](mailto:Christel.Petit) - 06 14 43 11 72 – christel.petit@agence-cpcommunication.fr

FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

reconnue d'utilité publique par décret du 23 mars 1995

75402 Paris Cedex 08 - tel : 01 56 59 04 44

30millionsdamis.fr